

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira à la salle de la Mairie

le **LUNDI 12 OCTOBRE 2026 à 19H00**

ORDRE DU JOUR

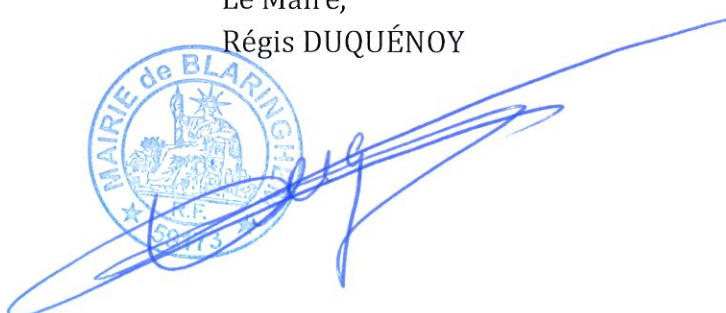
L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1. Désignation d'un (e) secrétaire de séance
2. Approbation du Procès -Verbal du 15 juin 2026
3. Déclaration d'Intention d'Aliéner
4. Décision du Maire
5. Territoire Énergie Flandre – achat groupé d'énergie
6. Territoire Énergie Flandre – adhésion de la commune de CAPPELLE-EN -PÉVÈLE
7. SIDEN / SIAN – adhésion de la commune de SISSONNE aux compétences
 - « assainissement collectif »
 - « gestion des eaux pluviales urbaines »
8. Agence d'Ingénierie Départementale du Nord (iNord) – adhésion de la Commune
9. Admission en non-valeurs
10. Décision modificative n°1
11. Association – demande subvention basket
12. Autorisation d'acquisition à titre gratuit d'une parcelle
13. Modification de la durée des baux emphytéotiques avec Flandre Opale Habitat
14. Pont - propositions
15. Questions diverses

BLARINGHEM, le 06 octobre 2026

Le Maire,

Régis DUQUÉNOY

The block contains a circular official stamp of the 'MAIRIE de BLARINGHEM' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in blue ink.